



Paris, le 20 Mai 2011

SENATEURS UMP REPRESENTANT
LES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE
FRANCE

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Élysée

Jean-Pierre CANTEGRIT
Christian COINTAT
André FERRAND
Christophe-André FRASSA
Joëlle GARRIAUD-MAYLAM
Michel GUERRY
Christine KAMMERMANN

Monsieur le Président,

Les soussignés sénateurs UMP représentant les Français hors de France, souhaitent vous alerter sur le danger que représentent, pour la France et pour notre majorité, les amalgames actuellement diffusés qui mettent à mal l'image de nos compatriotes expatriés et pourraient avoir de graves conséquences au plan électoral.

A travers les réformes fiscales assimilant les expatriés à des exilés fiscaux, comme à travers la proposition de loi d'Yves Nicolin visant à permettre la perte de nationalité pour les citoyens non domiciliés fiscalement en France, ou encore les propos de Claude Goasguen sur la double-nationalité, nous dénonçons une stigmatisation inacceptable et néfaste des Français résidant hors de France.

Des initiatives telles que la création d'une « exit tax » ou l'imposition des biens immobiliers détenus en France par des non-résidents nous surprennent d'autant plus que le gouvernement avait eu, ces derniers mois, des propos rassurants. Le 21 octobre dernier, Anne-Marie Idrac, répondant au nom de Christine Lagarde à une question d'actualité posée par l'une d'entre nous, avait rappelé l'attachement du gouvernement au principe de territorialité de l'impôt. Le lendemain, François Baroin avait, devant l'Assemblée nationale, critiqué l'amendement Cahuzac, s'élevant contre l'instauration d'un « droit du sang fiscal ». Vous-même, le 21 septembre 2004, devant l'assemblée plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger, aviez insisté sur la nécessité que *« l'administration fiscale comprenne et fasse la différence entre le fraudeur professionnel et le résident français à l'étranger qui ne comprend pas de se voir traité comme un fraudeur a priori »*.

...

Dresser les Français de métropole contre ceux de l'étranger ne peut qu'être contre-productif. Les Français de l'étranger, dans leur diversité, sont nos meilleurs relais d'influence à l'international.


Les réformes fiscales annoncées menacent de distendre les liens qu'ils conservent avec notre pays, par exemple en les incitant à se départir de leurs biens immobiliers en France, qu'ils ne conservent souvent que comme pied à terre lorsqu'ils rentrent voir leur famille sur le territoire national. Outre les conséquences sociales et humaines néfastes, l'intérêt budgétaire de ces mesures serait fortement amoindri par leurs effets pervers, notamment en termes de diminution des achats et des dépenses de conservation de biens immobiliers en France. Sans compter les non-résidents qui consacrent leurs économies à la restauration de notre patrimoine architectural national...

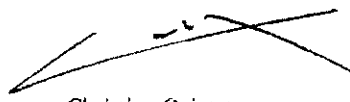
Sur le plan constitutionnel, l'instauration d'une taxe sur les résidences « secondaires » des expatriés semble également hasardeuse dans la mesure où elle ne pénaliserait que les non-résidents et remettrait donc en cause le principe d'égalité devant l'impôt, ce qui pourrait faire l'objet d'un recours devant le Conseil Constitutionnel ou devant la Cour de Justice de l'Union européenne.

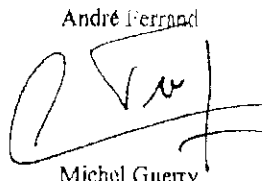
Nous tenons enfin à vous alerter sur les conséquences dramatiques que pourrait avoir une telle mesure sur le plan électoral, à la veille d'élections cruciales pour notre pays. Beaucoup d'expatriés veulent appeler à une abstention massive et la gauche s'est emparée du dossier en faisant circuler une pétition sur Internet.

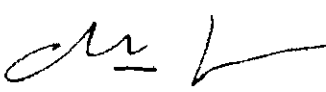
Nous souhaiterions que le gouvernement amende son projet de manière à combattre efficacement l'exil fiscal sans pénaliser injustement l'ensemble des expatriés.

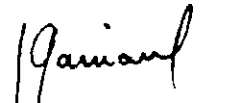
En vous remerciant de tout ce que vous ferez pour préserver notre influence et notre rayonnement à l'étranger, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

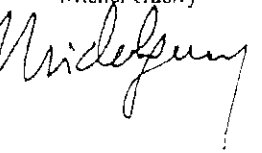

Jean-Pierre Cantogrit

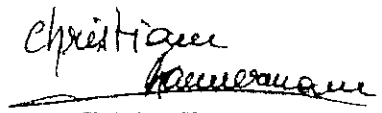

Christian Cointat


André Ferrand


Christophe-André Frassa


Joëlle Garriaud-Maylam


Michel Guerry


Christiane Kaimmennann